

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CL740

présenté par

M. Denaja, rapporteur

à l'amendement n° CL407 de M. Sansu

-----

### APRÈS L'ARTICLE 4

Rédiger ainsi le début de l'amendement :

« L'Agence française anticorruption rend... » *(le reste sans changement)*

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.